



Ausbildung – Studiengang Lehrdiplom für Maturitätsschulen

Examen de diplôme - Didactique du FLE

Monofach, Zweifach, Zusatzfach

www.phlu.ch/sekundarstufe-2

PH Luzern · Pädagogische Hochschule Luzern
Ausbildung
Studiengang Lehrdiplom für Maturitätsschulen
Frohburgstrasse 3 · 3668 · 6002 Luzern
T +41 (0)41 203 03 28
katharina.oechslin@phlu.ch · www.phlu.ch

Katharina Oechslin Imhof, lic.phil.

Table des matières

1	Objectifs	3
2	Contenus	3
3	Démarche et déroulement	3
4	Forme et durée	4
5	Évaluation	4
6	Barème	4
7	Résultat	5



Examen de diplôme - Didactique du FLE

1 Objectifs

La didactique des langues étrangères, du français langue étrangère (FLE), est la discipline scientifique de l'appropriation et de l'enseignement de ces langues.

Elle s'engage dans les trois principaux domaines suivants: le domaine théorique, le domaine empirique et le domaine pragmatique.

Les étudiant·e·s en FLE du degré secondaire II ont l'occasion de se familiariser, d'une part, avec le domaine pragmatique dans le cadre de leur formation professionnelle, notamment de plusieurs stages différents, et, d'autre part avec le domaine empirique, en réalisant une petite recherche dont les résultats sont présentés sous la forme d'un travail écrit (PLU.FR01.04 S2).

Les modules de FLE I à III (PLU.FR01.01 S2, PLU.FR01.02 S2, PLU.FR01.03 S2) sont principalement consacrés au domaine de la théorie. Ils sont conçus de manière à amener les étudiant·e·s non seulement à acquérir des connaissances théoriques mais aussi à les appliquer dans une perspective orientée vers la pratique.

Au cours de l'examen oral du diplôme en didactique de FLE, elles/ils sont ainsi censé·e·s prouver leurs acquis théoriques et pratiques qui participent des compétences professionnelles didactiques suivantes (cf. Cadre de référence de la HEP de Lucerne), nécessaires pour un enseignement de qualité:

- Compétence de planification (Professionskompetenz 01)
- Compétence de conception d'un enseignement motivant, orienté vers les contenus, l'action et les compétences (cf. Professionskompetenz 02)
- Compétence d'accompagnement adaptatif des processus d'apprentissage (cf. Professionskompetenz 03)
- Compétence de diagnostic et d'évaluation (cf. Professionskompetenz 04)
- Compétence de réflexion (cf. Professionskompetenz 08)
- Compétence d'éthique professionnelle (cf. Professionskompetenz 10).

2 Contenus

L'examen est basé sur les contenus traités dans les modules qui font partie de la formation en FLE du degré secondaire II.

Il est centré non seulement sur les connaissances théoriques, mais aussi sur les *savoir-faire* acquis consistant à établir des liens adéquats et pertinents entre la théorie et la pratique. L'examen s'appuie sur les références bibliographiques ainsi que sur les documents mis à disposition dans le cadre des modules.

3 Démarche et déroulement

L'étudiant·e doit prouver ses connaissances théoriques en didactique des langues étrangères, du français langue étrangère, ainsi que sa capacité à appliquer ces connaissances dans le contexte d'un questionnement lié à la pratique. Elle/Il choisit et prépare deux thématiques différentes traitées dans deux modules de FLE différents. Elle/Il propose à l'examinatrice/ l'examinateur les thématiques choisies par écrit (par courriel, par exemple), au moins deux semaines avant la passation de l'examen.

L'examen de diplôme en didactique de FLE est un examen oral qui consiste en un entretien thématique compétent à partir d'un exemple concret tiré du champ d'intervention et d'action d'un·e enseignant·e de FLE du degré secondaire II. L'exemple concret peut être plus précisément un extrait d'un plan d'étude, d'un manuel, d'une planification ou encore un texte authentique d'un·e élève (production orale ou écrite), une épreuve de français authentique. L'exemple est en rapport direct avec l'une des deux thématiques préparées par l'étudiant·e.

4 Forme et durée

Il s'agit d'un examen oral. L'étudiant·e tire au sort la thématique ainsi que l'exemple concret. La durée de l'examen est de 50 minutes, dont 30 minutes de préparation et 20 minutes de passation.

L'examen est évalué par l'examinatrice/l'examineur, un·e enseignant·e en FLE du secondaire II de la HEP de Lucerne, ainsi qu'un·e expert·e externe.

5 Évaluation

L'examen est évalué dans les quatre domaines suivants:

- | | |
|--|---------------|
| 1. Les connaissances théoriques disciplinaires | max. 8 points |
| 2. La mise en relation avec l'exemple concret tiré au sort | max. 6 points |
| 3. L'intégration critique des savoirs pratiques | max. 6 points |
| 4. La compétence langagière (le niveau C2 selon le CECR) | max. 4 points |

CECR: Cadre européen commun de référence pour les langues.

La note ou le prédicat correspondant résultent du nombre de points obtenus divisé par 4. Les notes sont arrondies selon le règlement en vigueur.

6 Barème d'évaluation

L'évaluation sera effectuée selon les critères mentionnés ci-dessus.

Grade A: 6 points
Grade B: 5,5 points
Grade C: 5 points
Grade D: 4,5 points
Grade E: 4 points
Grade Fx: 2 - 3,5 points
Grade F: 0 - 1,5 point
(Fx et F: non réussis)

Nombre minimum de points requis: 4.

7 Résultat

La commission d'examen (Prüfungskommission) vérifie le résultat de l'examen. Ce résultat est communiqué à l'étudiant·e par écrit.

En cas de non-réussite, l'étudiant·e peut se présenter une deuxième fois à l'examen.

Lucerne, le 12 octobre 2022



Katharina Oechslin

Fachkoordination Französisch
Studiengang Lehrdiplom Sekundarstufe II
für Maturitätsschulen PH Luzern